



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE

AFFICHE DU 28 MARS 2018 au 11 AVRIL 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 Mars 2018, s'est réuni le **mardi 27 Mars 2018 à 19 H 00**, salle des délibérations, en mairie des Sables d'Olonne.

1. PROTECTION FONCTIONNELLE DE DEUX ÉLUS - MONSIEUR DE BAYNAST ET MONSIEUR SEVENO

Le Conseil Municipal accorde la protection fonctionnelle à Monsieur Geoffroy De BAYNAST et Monsieur Guénaël SEVENO et accepte la prise en charge des frais de procédure et des honoraires d'avocat, sur présentation des factures acquittées par chacun d'entre eux.

2. CENTRE DE CONGRES LES ATLANTES - AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DELÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public en date du 21 juin 2017 pour la gestion et l'exploitation du Centre de Congrès Les Atlantiques qui acte le changement de doctrine fiscale en matière de transfert du droit à déduction de la TVA et d'assujettissement à la TVA de la redevance due par le fermier.

3. LOCATION D'UN MEUBLE DE TOURISME - INSTITUTION DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Le Conseil Municipal approuve que la location, pour de courtes durées, d'un local meublé en faveur d'une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile soit soumise à une déclaration préalable soumise à enregistrement auprès de la commune, que la déclaration comprenne les informations exigées au titre de l'article D. 324-1-1 du Code de Tourisme y compris le numéro invariant identifiant le logement, qu'un système de téléservice soit mis en œuvre afin de permettre d'effectuer la déclaration et que ces dispositions soient applicables sur tout le territoire de la commune.

4. FOURNITURE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE - APPEL D'OFFRES OUVERT

Le Conseil Municipal approuve le lancement de la procédure d'appel d'offres pour assurer la fourniture de matériel électrique.

5. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un DPO mutualisé proposée par e-Collectivités Vendée et nomme Monsieur Pierre SYLVESTRE en tant que DPO de la collectivité.

6. FINANCES COMMUNALES : EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1 et autorise les écritures budgétaires.

7. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2018

Le Conseil Municipal reconduit les taux 2017 pour l'année 2018.

8. SUBVENTION A.S.A.M.

Le Conseil Municipal autorise le versement de la subvention 2018 à l'A.S.A.M. pour un montant de 2 800 €.

9. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION A TEMPS PARTIEL DE DEUX AGENTS DE L'INSTITUT SPORTS OcéAN AUPRÈS DE L'ASSOCIATION CANOË KAYAK COTE DE LUMIÈRE (CKCL)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le CKCL les conventions de mise à disposition de deux agents de l'ISO pour exercer les fonctions d'encadrement et d'enseignement des activités de Kayak et Waveski.

10. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION « LA CONFRÉRIE DE LA SOLE SABLaise »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 750 € à l'association «la confrérie de la sole sablaise».

11. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION « OLONNE JAZZ DANSE »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 000 € à l'association « Olonne Jazz Danse ».

12. SUBVENTIONS 2018 - CULTURE ET ANIMATION

Le Conseil Municipal accorde des subventions aux associations culturelles.

13. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS « LE NOUCH » ET « LES VEILLÉES CHAUMOISES »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 400 € pour l'association « LE NOUCH » et une autre de 400 € pour l'association « Les Veillées chaumoises » dans le cadre de l'organisation d'un spectacle pour les 800 ans de la ville.

14. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LE GROUPE FOLKLORIQUE LE NOUCH »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 900 € à l'association « Le groupe folklorique Le Nouch » pour l'organisation de deux manifestations.

15. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « DRÔLE DE FESTIVAL »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 15 000 € à l'Association « Le Drôle de Festival » pour l'organisation du Festival « Le Souffleur d'Arundel 2018 ».

16. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SABLaise POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 15 000 € par an pendant 3 ans à l'Association Sablaise pour la Promotion de la Culture s'associent pour l'organisation du Festival Simenon.

17. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « ORCHESTRE D'HARMONIE »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 10 000 € à l'association « Orchestre d'Harmonie » pour des événements patriotiques.

18. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « TOURIMMO »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 890 € à l'Association « Tourimmo » pour l'accueil du public lors des spectacles de la saison culturelle 2017/2018.

19. CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « VARIETY SHOW »

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 450 € à l'Association « Variety Show » pour l'organisation de la Retraite aux flambeaux et du défilé du 13 juillet 2018.

20. CONVENTION PROJET « BBS INVITE LES FRÈRES BELMONDO »

Le Conseil Municipal autorise la signature avec la ville d'Olonne sur Mer d'une convention pour l'organisation d'un projet musical intitulé « BBS invite les frères Belmondo » durant l'année 2018.

21. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ÉCOLES ET AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES DES ÉCOLES

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

Classes de découverte -	11 400,00 €
Langues étrangères - écoles privées de la ville des Sables	2 136,00 €
Office de la Coopération à l'Ecole de Vendée	1 124,00 €
Union de Vendée des DDEN	100,00 €

22. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION TABLES D'OLONNE

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 625 € à l'association « Tables d'Olonne » pour

23. INSTITUT SPORTS OCÉAN - CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention établie entre la Ville des Sables d'Olonne et la Société Nationale de Sauvetage en Mer, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, approuve le versement d'une subvention calculée sur la base de 7€ (montant identique à 2017) par sauveteur et par jour de service au siège de la SNSM en contrepartie de la mission relative au recrutement du personnel de surveillance.

24. CONVENTIONS CADRES POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS NAUTIQUES AUX SABLES D'OLONNE

Le Conseil Municipal approuve les conventions entre les associations et la Ville pour l'organisation des activités nautiques aux Sables d'Olonne.

25. SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal approuve les subventions suivantes :

- 2 000 € au Jogging Club Sablais
- 2 500 € au Semi-Marathon des Olonnes
- 3 000 € au Tennis Club Sablais
- 7 500 € au club Les Sables Vendée Triathlon

et valide les conventions concernant ces organisations.

26. SUBVENTIONS SOCIALES

Le Conseil Municipal approuve les subventions sociales.

27. TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX - DOSSIERS ADMINISTRATIFS

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires pour les travaux à venir sur les bâtiments communaux.

28. LOTISSEMENT COMMUNAL DES ROSES - TRANCHE 3

Le Conseil Municipal approuve la charte à appliquer pour la vente des lots de la tranche 3 et les lots n°8 et n°33 restant disponibles de la tranche 1 et la tranche 2 du projet d'aménagement, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à déposer les dossiers d'autorisation d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du projet et à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet ainsi que les actes de ventes à intervenir et toutes les pièces se rapportant auxdites cessions.

29. RESTAURATION DES FAÇADES ET TOITURES DE L'ÉGLISE NOTRE DAME DU BON PORT - 3 ème TRANCHE DE TRAVAUX (TRANCHE CONDITIONNELLE II) - SUBVENTION DE L'ÉTAT

Le Conseil Municipal approuve la participation de l'État pour la 3ème tranche des travaux de restauration de l'Église Notre Dame du Bon Port au taux de 40 % d'une dépense subventionnable de 770 800 € HT.

30. DÉCLASSEMENT ET CLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE PARCELLES RUE DES FUSILIERS MARINS

Le Conseil Municipal approuve le déclassement du domaine public communal de la parcelle n°571, section BC, ainsi que le classement dans le domaine public communal de la parcelle n°570, section BC, une fois que celle-ci aura été cédée à la Ville et valide le droit de passage piéton public sur le trottoir situé le long des commerces rue des Fusiliers Marins.

31. VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUÉE RUE DU BEAUPRE ET RUE DES TIMONNIERS AUX CONSORTS BOURRY

Le Conseil Municipal approuve la vente aux consorts BOURRY de la parcelle située rue du Beaupré et 1 rue des Timoniers, cadastrée BI n° 1971, au prix net vendeur de 225.000 € HT, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le compromis et l'acte de vente notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces se rapportant à ladite cession et rapporte la délibération n° 26 du 23 mai 2017.

32. AIDE A L'HABITAT - ATTRIBUTION DE PRIMES VILLE 2018

Le Conseil Municipal approuve les subventions pour l'aide à l'habitat.

33. CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE L'ILE D'OLONNE ET SAINTE FOY CONCERNANT LA GESTION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL

Le Conseil Municipal autorise la signature des conventions et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la prise en charge de l'instruction des actes d'urbanisme, des communes de L'île d'Olonne et Sainte-Foy par la Ville des Sables d'olonne.

34. ÉTUDE DE QUALITÉ DES EAUX DU LITTORAL ET DAUDET BASSIN VERSANT DE TANCHET - APPROBATION DE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT AUZANCE - VERTONNE ET LA VILLE DU CHÂTEAU D'OLONNE ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de l'étude sur le bassin versant de Tanchet avec la commune du Château d'Olonne et le syndicat mixte du SAGE Auzance-Vertonne.

35. MOTION DE SOUTIEN AU TRIBUNAL DES SABLES D'OLONNE

Le Conseil Municipal vote une motion de soutien en faveur du maintien du Tribunal des Sables d'Olonne.